

# Vente de voiture et paiement

### Par rehad, le 17/10/2018 à 19:51

Bonjour

Afin d'éviter un litige , je souhaite vendre mon véhicule à ces organismes qui règle comptant l'achat.

Je me suis rapproché d'un de ces organismes qui m'a estimé mon véhicule sur le net et posé un rv pour l'expertiser à ce moment il m'a donné le prix définitif et se propose de l'acheter. Seulement il vous font signer l'acte de cession et rayer la carte grise , on laisse le véhicule et ils disent vous virer l'argent sous 48 H .

Peut on faire confiance a ces organismes car il s'agit bien de cela , une fois que l'on a fait la cession, comment peut on avoir l'assurance d'être payé.

Merci pour votre aide.

**REHAD** 

# Par Visiteur, le 17/10/2018 à 20:11

# Bonjour

Certains sont sérieux, d'autres moins, utilisez tous moyens pour vous renseigner, e.réputation incluse.

# Par rehad, le 17/10/2018 à 20:26

merci de votre conseil, je vais approfondir les renseignements

cordialement

rehad

# Par morobar, le 18/10/2018 à 09:51

Un sérieux, 50 escrocs.

Et encore!!

Je ne cèderais pas mon véhicule dans ces conditions.

Une entreprise sérieuse prépara un chèque de banque et c'est tout et l'échange règlement au comptant contre véhicule et les clefs.

Les promesses de virement c'est du vent pour les gogos.

La promesse d'un virement, c'est la quasi certitude de voir le véhicule partir en Afrique ou au Kosovo.

#### Par rehad, le 18/10/2018 à 10:15

Bonjour morobar,

je vais prendre en compte votre conseil

merci

rehad